



*Atlas Paysager et Patrimonial*

*Ch'live d'images éd pèr ichi*



CONDÉ-FOLIE

# Sommaire

Paysage d'aujourd'hui	p.3
Évolution des paysages	p.6
Flore et faune	P.8
Forme urbaine et patrimoine bâti	p.10
Étymologie et population	p.12
Patrimoine agricole	p.13
Patrimoine remarquable	p.13
<b>Fiche patrimoniale : La nécropole nationale</b>	<b>p.15</b>
Patrimoine de la seconde reconstruction	p.18
Patrimoine religieux	p.20
Patrimoine industriel	p.21
Patrimoine vernaculaire	p.22
Couleurs et matériaux	p.24
Les recommandations paysagères	p.25

## Paysage d'aujourd'hui

Condé-Folie est une porte d'entrée du Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie maritime.



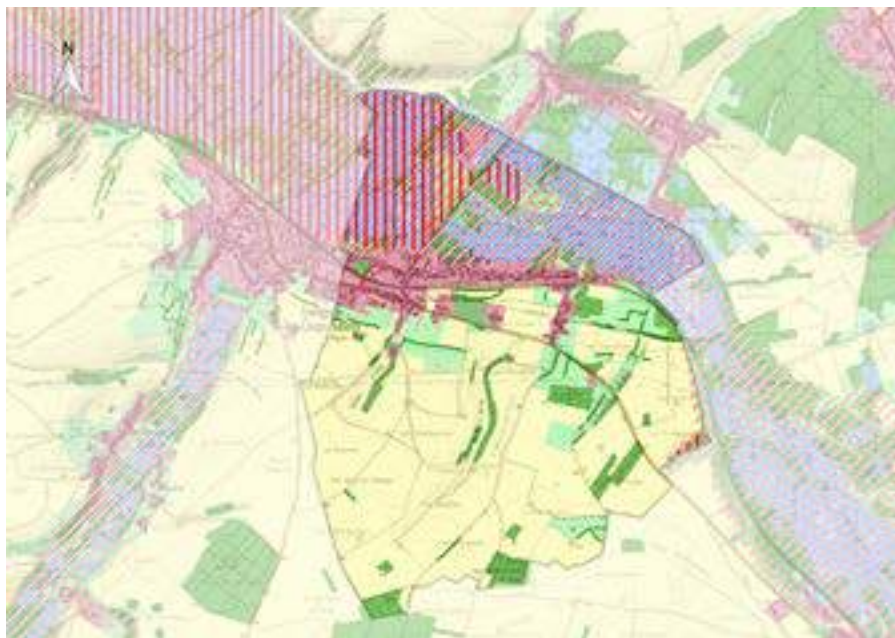
*Le marais de Condé un soir d'orage*

La commune est située à la confluence de la Somme et de l'Airaines. Elle fait partie du paysage emblématique de « la basse Somme à Long et Fontaine et vallée de Francières » qui, selon les conditions climatiques et les jeux de lumière offre des vues et des ambiances remarquables.

La commune se situe au cœur de la vallée de la Basse-Somme, à l'aval d'Amiens, à l'endroit où le fleuve, la route, et le chemin de fer se

juxtaposent et structurent le paysage. S'étend ici le plus important des paysages d'étangs de la vallée. Ces étangs témoignent de plusieurs siècles d'exploitation de la tourbe, ils s'appellent « clairs » ou « entailles » (« intailles » en picard). Le marais de Condé est classé site Natura 2000 : il fait donc partie du réseau européen des espaces naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats.

Le paysage de plateau est également présent dans la partie Sud. De petites vallées sèches soulignées par des boisements (sans cours d'eau) entaillent le plateau en direction de la Somme. L'Est de la commune est occupé par une partie du larris rattaché à Hangest-sur-Somme, l'un des plus vastes coteaux crayeux de la Somme.



- Espaces artificialisés
- Espaces cultivés
- Prairies
- Boisements
- Zones humides
- Haies
- ▨ Natura 2000
- ▨ ZNIEFF type 1
- ▨ ZNIEFF type 2

Occupation du sol. MOS 2012, IGN Top 25, BS3V



Le village depuis le marais de l'Etoile



Le village depuis la vallée d'Ailly

Le plateau agricole au lieu-dit Le Pierret



La voie ferrée vue depuis le pont rue de Longpré



Pâtures au cœur du marais de Folie

# Évolution des paysages

**Les paysages de la commune ont fortement évolué au gré des activités humaines qui s'y sont développées.**

À la fin des années 1940, le parcellaire agricole présente une mosaïque de petites parcelles. Les rideaux agricoles se distinguent sur le plateau. On observe assez peu d'évolution de l'urbanisation avant les années 1970. Même si Condé-Folie a connu destructions et reconstructions en raison

de la Seconde Guerre mondiale, la forme urbaine générale de la commune est constante. On a reconstruit le long des voies de communication, en remplacement des anciens bâtis. Les parcelles agricoles sont devenues beaucoup plus larges. La photographie aérienne met cela en évidence,

ainsi que les nouvelles constructions le long de la Départementale 3.



IGN 1947



IGN 1974



IGN 2012

## Flore et faune

Le marais de Condé se situe dans une zone Natura 2000. Une partie du marais est dans la Zone Spéciale de Conservation « Basse Vallée de la Somme de Pont Rémy à Breilly » pour la préservation des végétations aquatiques, des tourbières et des pelouses calcicoles. Une autre partie du marais est dans la Zone de Protection Spéciale « Etangs et marais du Bassin de la Somme », qui vise à protéger notamment le Blongios nain, la Marouette ponctuée, le Butor étoilé et le Milan noir. Enfin, le territoire communal est également concerné par la ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique) de type 1 « Marais de la vallée de la Somme entre Crouy-Saint-Pierre et Pont-Rémy » et celle de type 2 « Haute et moyenne vallée de la Somme entre Croix-Fonsommes et Abbeville ». L'ensemble de ces éléments révèle la richesse écologique de Condé-Folie qu'il est nécessaire de préserver pour les générations futures.

Différentes observations effectuées par des naturalistes nous donnent une première approche de la biodiversité à Condé-Folie.

### Flore

Condé-Folie possède une richesse botanique attrayante. 534 espèces végétales sont connues de la base de données Digitale2, dont 433 ont été recensées après 1990 : parmi celles-ci 22 sont protégées et/ou menacées. Cette richesse est concentrée dans les marais avec le Ményanthe trèfle d'eau, la grande Douve, des Utriculaires et la petite Spéculaire (qui est très rare en Picardie).

Sur les prairies de rebord de plateau, et en particulier la surface rattachée au coteau d'Hangest-sur-Somme, on trouve de nombreuses orchidées parmi lesquelles les rares Orchis Homme pendu, Orchis militaire et Orchis bouc.



*Ményanthe trèfle d'eau (Arnstein Ronning)*

Il est à noter la présence de 13 espèces végétales exotiques envahissantes, dont certaines peuvent recouvrir rapidement des plans d'eau : l'Elodée de Nuttall et le Myriophille hétérophille. Les Impatientes du Cap et de l'Himalaya, et la Renouée du Japon sont présentes et très difficiles à éradiquer (les pratiques de fauche classiques peuvent entraîner leur propagation).

La présence de milieux variés, marais et plateau, permet à Condé-Folie d'abriter de nombreuses espèces emblématiques et rares.

126 espèces ont été recensées au gré d'inventaires communaux. Ces données ne sont pas exhaustives et tous les milieux n'ont pas été inventoriés. Il reste donc des découvertes à faire. Dans les marais se trouve une avifaune exceptionnelle à l'échelle nationale, voire européenne : le Blongios nain, le Butor étoilé et la Cigogne blanche, espèces protégées en Europe. On observe des palmipèdes rares parmi lesquels la Bernache nonette, la Harle Bièvre, la Sarcelle d'été et le Canard Souchet ; des Limicoles

intéressants parmi lesquels le petit Gravelot, la Bécassine des marais et le Chevalier guignette ; le Râle d'eau, le Grèbe esclavon, le Bruant des roseaux, l'Hirondelle de rivage ; de petits passereaux tels que la Locustelle luscinoïde, la Rousserole verderolle ou le Gorgebleue à miroir. Les marais abritent également le Putois, 4 espèces d'amphibiens dont la Rainette verte, une douzaine d'Odonates dont l'Agriion délicat et l'Agriion gracieux, ainsi que le Criquet ensanglanté.

Les boisements sont le refuge de la Bondrée apivore et de la Buse variable, des Pics épeiche et épeichette, et de la Noctule de Leisler, espèce plutôt forestière mais qui chasse régulièrement

au-dessus des plans d'eau. Les quelques boisements qui soulignent les vallées sèches constituent à l'Est de la commune (la Maladrerie) un corridor de passage pour les espèces forestières entre le bois de Rivière, le Bois des Communes, et la vallée.

Sur les zones ouvertes du plateau, on observe l'Édicnème criard et le Busard cendré (espèces vulnérables en Picardie), ainsi que la Perdrix grise (dont les populations ont fortement chuté depuis une dizaine d'années).

Sur les zones les plus chaudes, à végétation rase, de rebord de plateau, on trouve la Decticelle chagrinée et un cortège de papillons.

Dans le village, on rencontre le Martinet noir, les Hirondelles rustiques et de fenêtre, des Mésanges, Fauvettes et Rouge-gorges, des Chauves-souris comme la Pipistrelle commune, mais aussi des Hérissons et des Ecureuils roux.

*Vous pouvez contribuer à l'amélioration des connaissances de la faune sauvage de votre commune ou suivre son évolution par le biais de la base de données Picardie Nature : [www.clicnat.fr](http://www.clicnat.fr)*



*Grèbe Huppé et ses petits (Podiceps cristatus)*

# Forme urbaine et patrimoine bâti

## Une urbanisation contrainte par la Vallée

La commune s'est historiquement développée le long de la vallée de la Somme, puis de la voie ferrée, dans la partie sud du fleuve. Elle a une forme de « village-croix ». Plus récemment, l'urbanisation s'est faite le long de la route départementale.

Le village est historiquement constitué de deux entités : Condé (de Condat « confluent ») originellement située près de l'eau et des marais, et Folie (signifiant « feuillus », « bois ») qui se serait implantée plus près du coteau soit à proximité du plateau anciennement boisé. Ainsi jusqu'au XVI<sup>ème</sup>

siècle, Condé Haut et Condé Bas formaient une paroisse, et il en était de même pour Folie Haut et Folie Bas.



Extrait du cadastre Napoléonien de 1834 de Condé-Folie, AD 80 3P1588/1



Extrait de la carte d'Etat-major de 1866, Archives Départementales de la Somme (AD 80)

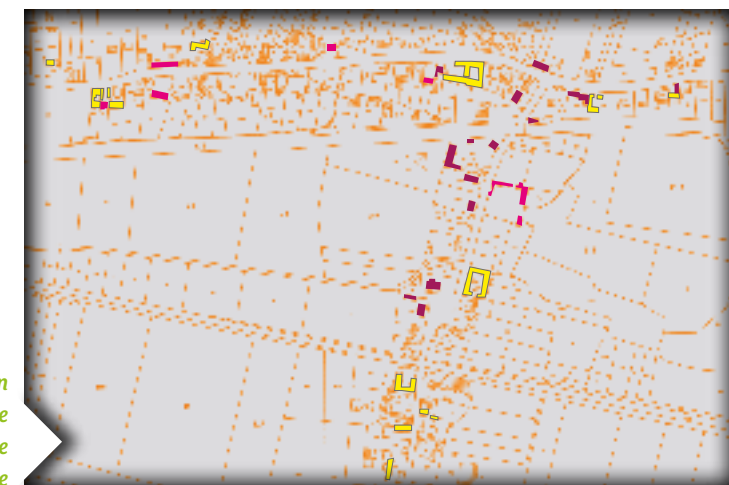


Localisation du patrimoine bâti au centre de la commune



Localisation du patrimoine bâti à l'ouest de la commune

- patrimoine religieux : église et presbytère
- patrimoine public : mairie et école
- patrimoine remarquable : ancien château et habitat bourgeois
- patrimoine agricole : corps de ferme et maison paysannes traditionnels
- patrimoine de la seconde Reconstruction
- patrimoine ferroviaire : ancienne gare
- patrimoine industriel : anciennes usines Saint-Frères



Localisation du patrimoine bâti à l'est de la commune

# Étymologie et population

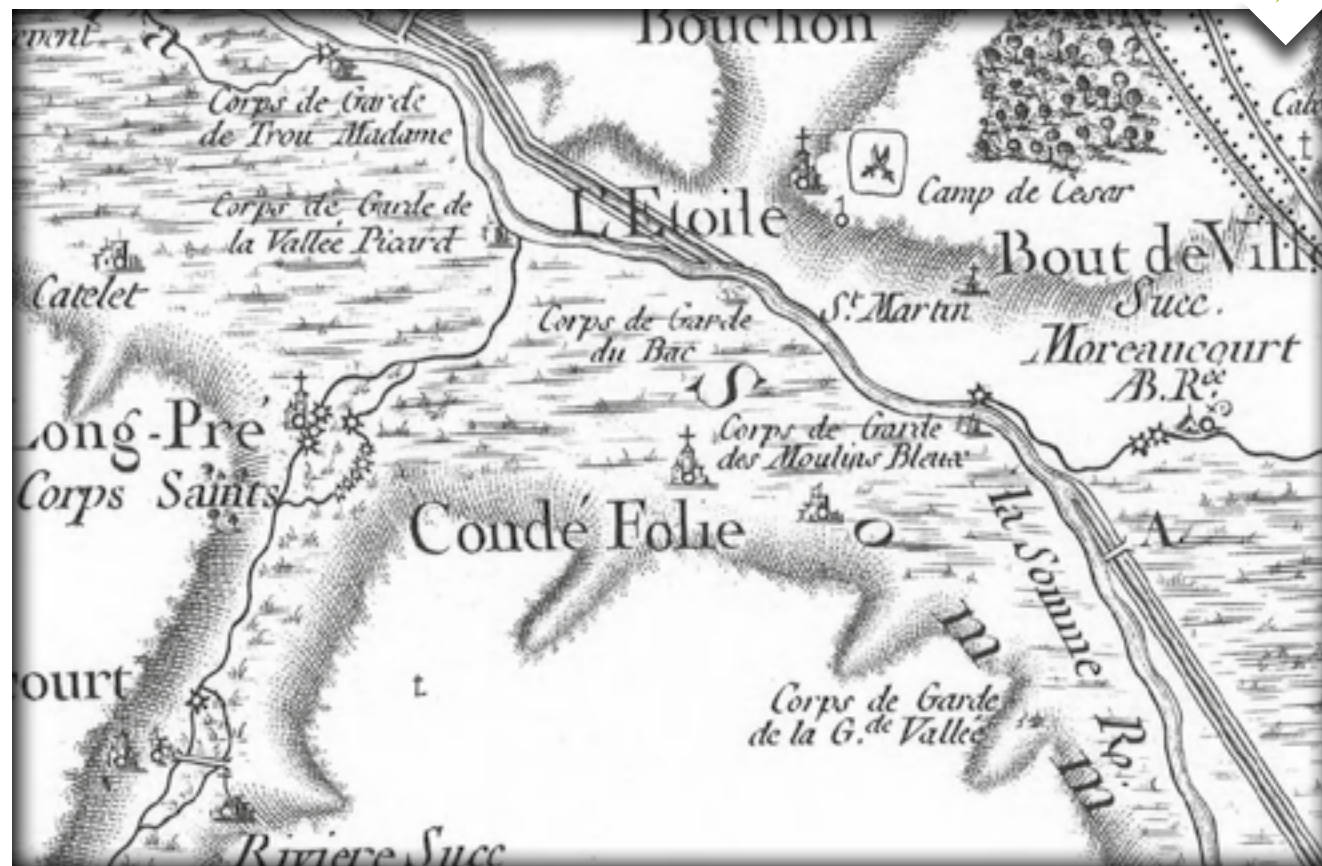
Extrait de la Notice historique et géographique de la commune (1897-1899) rédigée par l'instituteur et conservée aux Archives Départementales de la Somme : « L'étymologie de Condé-Folie semble indiquer pour Condé une origine gauloise et pour Folie une origine romaine. Folie n'aurait été bâtie qu'au moment ou après l'invasion des Gaules. Peut-être des colons romains sont-ils venus juxtaposer leurs habitations à celles des indigènes gaulois de Condé-Folie. Le voisinage du camp romain de l'Etoile rend cette hypothèse vraisemblable. »

## Évolution de la population

Années	1836	1851	1872	1906	1968	1990	1999	2015
Nombre d'habitants	1137	1275	1256	1051	904	798	817	919

source AD80, INSEE

*Le village se trouve au coeur d'un réseau de sites défensifs de la vallée de la Somme. Extrait de la Carte Cassini du XVIII<sup>e</sup> siècle, IGN*



# Patrimoine agricole

L'activité agricole a marqué le paysage de la commune. Le plan par masses de culture de 1807 répertorie plus de 135 fermes. Un certain nombre de ces corps de ferme traditionnels de la Picardie maritime, dont certains ont été réhabilités en tenant compte de la typologie architecturale d'origine, sont encore visibles aujourd'hui. La ferme d'élevage comprend traditionnellement une maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation implantés sur une vaste cour ouverte. La ferme céréalière présente un front bâti, parallèle à la rue, rythmée par l'ouverture des portes charretières. Elles sont construites en torchis jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle puis la brique se répand.

Ces caractéristiques méritent d'être préservées comme témoins de l'identité locale. Il est par ailleurs intéressant de noter la présence de corps de ferme datant de la Reconstruction d'après-guerre. L'idée était de substituer au modèle traditionnel de la ferme picarde, issue des vicissitudes de l'histoire et de l'adaptation aux contraintes parcellaires, des fermes fonctionnelles et rationnelles adaptées aux nouvelles techniques d'exploitation.

(source : La reconstruction du village témoin du Bosquel dans la Somme après 1940, X. Dousson, revue In Situ 2013)



Rue du 11 novembre



Corps de ferme de la Reconstruction. Rue du Château



Ferme picarde  
Rue du 11 novembre

# Patrimoine remarquable

Quelques demeures bourgeoises sont remarquables à l'échelle de la commune par leur volume et leur architecture.



Rue de Longpré maison de maître sur cour avec dépendances et pigeonnier. Composée d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un étage de combles, la maison est surmontée d'un toit à quatre pans couvert d'ardoises et éclairé par des lucarnes à capucine. Bandeau corniches et clés de pierre viennent décorer la façade de briques



Rue du 11 novembre habitat bourgeois et dépendances sur cour. De taille plus modeste, cette maison composée d'un rez-de-chaussée sur cave et d'un étage sur combles éclairé par une lucarne à fronton de pierre. Quelques éléments de décors sont présents sur la façade édifiée en briques : bandeau et corniche

## Le château

Situé à l'est du village (rue de Haut de Folie), le château fut construit au XVII<sup>ème</sup> siècle (au début du règne de Louis XVI) en brique et pierre, par Jacques Adrien Aliamet (1738-1789), Président trésorier de France. Son fils, Jules Hippolyte Aliamet vendit le domaine à Pierre Charles de Liège (Trésorier de France) qui fit construire une chapelle néogothique (vers 1820), dont la décoration fut confiée aux frères Duthoit. Les descendants habitèrent le château, jusqu'à son acquisition par les industriels Saint dans les années 1895, qui en firent des logements sociaux. Le château fut détruit pendant la Seconde Guerre mondiale. Il ne reste aujourd'hui que les ruines des communs.

(source : conde-folie.com)



Disposition du château, communs, pigeonnier, moulin et puits, cadastre de 1834



Enclos du domaine du château, cadastre 1834



Ruines du domaine en 2016

# Fiche Patrimoniale



## La nécropole nationale



# Histoire

La nécropole nationale de Condé-Folie est un cimetière militaire français de la Seconde Guerre mondiale. Elle rassemble les tombes de soldats tombés au début du mois de juin 1940 lors des Batailles d'Amiens et d'Abbeville.



La nécropole nationale de Condé-Folie regroupe 3312 hommes (3311 Français et 1 soviétique) tombés lors de la Seconde Guerre mondiale. 2434 tombes individuelles de soldats et 1 ossuaire sont répartis sur 12 257 m<sup>2</sup>

De 1953 à 1957, la nécropole fut agrandie pour permettre de regrouper des corps exhumés d'autres cimetières militaires communaux de la Seconde Guerre (militaires et résistants de la Somme). Ainsi, 135 tirailleurs sénégalais du 24e R.T.S du cimetière communal d'Aubigny ainsi que 31 autres dépouilles provenant du cimetière militaire provisoire de Picquigny furent transférés à la nécropole nationale. La nécropole est séparée en deux parties par la route :

- Au sud, entre la voie ferrée et la route : un espace métropolitain et un espace musulman comportant 829 stèles
- Au nord, en plus des tombes, un ossuaire rassemblant près d'un millier de corps



La partie sud de la nécropole en 2016

# Un élément du paysage

La nécropole constitue un élément du paysage de la commune en plein cœur de bourg. Les points de vue sur l'église et les marais depuis le cimetière méritent d'être préservés, de même que les vues dégagées sur la nécropole.



Les troupes du Feldmarschall Rommel traversant Condé-Folie en juin 1940, AD 80



La nécropole au cœur du village entre voie ferrée et marais communal.

# Patrimoine de la Seconde Reconstruction

Durant les bombardements du 5 juin 1940, le village subit d'importants dommages. De nombreux bâtiments furent détruits. La commune fut reconstruite dans les années 1950. Cette reconstruction engendra un desserrement des constructions les unes par rapport aux autres,

une « dislocation » du plan traditionnel de la ferme picarde, le regroupement des services et des commerces autour d'un nouvel espace central : la place du 8 mai 1945. Un des matériaux représentatifs est la brique creuse.

Disposition des bâtiments autour de la place du 8 mai 1945



une maison en retrait des constructions anciennes Rue du château



Maison d'habitation et grange, rue de Longpré

# Patrimoine public

« En 1850, une classe, un logement, une salle de mairie furent construits sur l'emplacement de l'ancienne école » (extrait du Plan de l'école des garçons, 1878, AD 80).

Le bâtiment est toujours utilisé pour l'école, la mairie a été déplacé dans un bâtiment de la Reconstruction place du 8 mai 1945.

Une école des filles avait également été construite en 1847.



Plan de l'école des garçons de 1878, AD 80, 99 T 3805 203/1



Plan de l'école des filles de 1878, Elle avait été construite en 1847 mais n'existe plus sous cette forme. AD 80, 99 T 3805 203/2



L'ancienne école des garçons, actuellement école du village. Rue du 11 novembre

## Patrimoine religieux

L'église de la Visitation, qui daterait de la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, est particulièrement visible depuis les marais et les coteaux sud.

L'ancien presbytère fait également partie de ce patrimoine religieux.

L'ensemble : église, cimetière, chapelle, presbytère avec ses dépendances, sont visibles sur le cadastre de 1834 (entités colorées en bleu)

Extrait du cadastre de 1834, AD80, 3P1588



Chapelle Funéraire de la Famille de Liège, de 1827, devenue communale par legs. Les derniers châtelains du château de Folie y sont inhumés. Elle a été rénovée en 2010.



La tour-clocher et le portail d'entrée de l'église en 2016. Elle est bâtie en pierres et briques et possède une porte à colonnes doriques. A l'intérieur, un groupe sculpté en bois représentant la Visitation est classé au titre des Monuments Historiques. L'église a été rénovée en 2010.



## Patrimoine industriel

Différents bâtiments situés le long de la départementale 3 témoignent du passé industriel de la commune. Il s'agit de l'ancienne usine de tissage, de la conciergerie et des logements d'ouvriers.

Crée en 1864, l'usine de tissage Fromain et Pivron est rachetée par le groupe Saint Frères vers 1911. Elle devient ensuite l'usine Davera produisant des machines à laver, puis l'usine Corai dédiée à la transformation de métaux. C'est aujourd'hui une recyclerie.

Comme les autres sites Saint Frères de Longpré-les-Corps-Saints, Pont-Rémy et Abbeville, cette usine était bien desservie par la ligne ferroviaire Paris-Boulogne et par le canal de la Somme. Les ateliers de fabrication aux toits de shed ont été détruits en partie. Ils semblent dater de l'entre-deux-guerres. La conciergerie, le long de la départementale, est antérieure à la Seconde Guerre mondiale. En 1962, l'usine comptait plus de 50 salariés. (source : Inventaire général du patrimoine culturel des Hauts-de-France).

Un autre témoignage du passé industriel de la commune est le site de la « maison du Bac » dans les marais de Folie. Le site permettait aux ouvriers de rejoindre l'usine des Moulins Bleus de l'Etoile en traversant le canal de la Somme.

Les anciens logements ouvriers, rue de Hurlevent, construits pour les ouvriers de Saint Frères.



Vue panoramique de Condé-Folie et vue de l'Usine, carte postale 1910



# Patrimoine vernaculaire

Appelé aussi petit patrimoine, il témoigne des modes de vie passés. Ces éléments constituent aujourd'hui des points de repère dans le paysage et contribuent à l'identité rurale de la commune.

## La mare

La commune possédait une mare publique, à la hauteur de l'actuelle place du 8 mai 1945. La mare a été comblée avant la Seconde Guerre mondiale. Elle est visible en bleu sur le cadastre de 1834, au départ de la rue de Folie.

Ancienne mare. Extrait du cadastre napoléonien de 1834, Le village de Condé, AD Somme 3PI588/2.



## Les moulins

La commune possédait également deux moulins, l'un à Condé, l'autre à Folie, visibles sur le cadastre de 1834. Ils ont disparu.

Moulin de Folie se trouve au lieu-dit du même nom. Extrait du cadastre napoléonien de 1834, Condé-Folie, AD Somme 3PI588



Moulin de Condé. Le chemin de Travers. Extrait du cadastre napoléonien de 1834, Condé-Folie, AD Somme 3PI588/7



## Les calvaires

Plusieurs calvaires ou croix de chemin sont présents sur le territoire communal. Ils témoignent des pratiques religieuses importantes au XIX<sup>ème</sup> siècle



Calvaire au carrefour de la rue de l'Etoile et de la rue du 22<sup>ème</sup> RMVE



Calvaire, rue Chassette Justin



Calvaire de la croix de mission. Rue d'Amiens. Il est entouré de trois tilleuls qui symbolisent la Trinité

## Couleurs et matériaux

Le bâti traditionnel lié à l'activité agricole était construit avec les matériaux locaux : pan de bois et torchis essentiellement. La brique s'est ensuite répandue à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Certains édifices remarquables présentent l'utilisation de la pierre calcaire en maçonnerie avec la brique ou le silex. La brique creuse est très utilisée pour l'architecture de la Seconde Reconstruction.

Les toitures colorent le cadre de vie : elles se présentent traditionnellement sous la forme de pannes picardes de couleur rouge-orangée pour les plus anciennes, ou d'ardoises pour les édifices les plus remarquables.

- 1-Pannes picardes
- 2-Lucarne à capucine et toit en ardoise
- 3-Mur en silex, brique et pierre
- 4-Brique creuse
- 5-Mur en torchis



## Recommandations paysagères et propositions d'actions

### Les enjeux

1. préserver les perspectives paysagères vers le village depuis les coteaux et les marais, et préserver les perspectives au sein du bourg
2. maîtriser l'extension de l'urbanisation sur le coteau sud
3. valoriser :
  - l'architecture traditionnelle agricole, et l'architecture de la seconde Reconstruction
  - le petit patrimoine traditionnel dans l'espace public pour l'identité rurale
  - le patrimoine militaire de la nécropole nationale
  - la présence de l'eau (ancienne mare publique, canal, marais) peu perceptible dans l'espace urbain
4. améliorer les entrées de commune
5. intégrer les bâtiments agricoles, notamment ceux situés en entrée de bourg

### Les propositions d'actions pour appuyer l'identité de «village du marais»

Condé-Folie se situe au cœur de la vallée de la Basse-Somme et comporte de nombreux étangs. Cette singularité peut être le fil directeur des aménagements paysagers.

#### Traversée du village



**Situation existante :** la palette végétale utilisée, tant dans l'espace public que privé, est commune à beaucoup d'autres villages.



**Situation projetée :** mise en œuvre d'une palette végétale et d'un mobilier singuliers, qui évoquent le marais et la ruralité

Exemples de structures en osier :



Saule nain



Salicaire



Carex



Iris

Carex

## Aménagement des talus

**Situation projetée :** les talus pourront faire une transition de qualité entre l'espace privé et l'espace public avec la mise en œuvre de fascines en bois ou en osier au pied du talus et d'une palette végétale adaptée.



Exemples de fascines en osier et en bois



Identifier la traversée de village avec une palette végétale évocatrice du marais. Exemples :

## Mettre en avant l'identité du marais sur la place principale



**Situation existante :** Aujourd'hui la place principale du centre-bourg a une identité « Seconde Reconstruction »

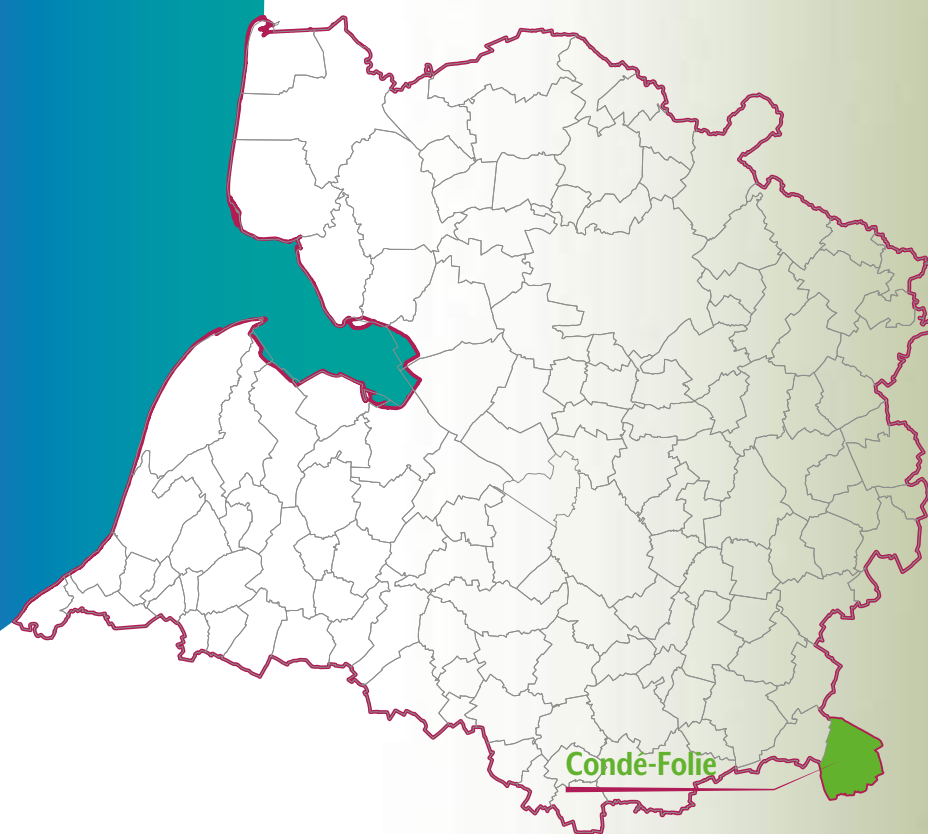


**Situation projetée :** Des arbres sont actuellement plantés sur la place. S'ils doivent un jour être remplacés, des saules locaux taillés en têtard pourront être utilisés (Saule cendré, Saule blanc, Saule marsault). Ils pourront rappeler les alignements de saules têtards que l'on trouve dans les fonds de vallées. La pelouse centrale pourrait faire l'objet d'une gestion différenciée, être semée avec des graines de prairie fleurie. La gestion différenciée consiste à soigner différemment chaque espace de la pelouse. Par exemple, il est possible de tondre seulement quelques espaces choisis, en fonction des usages de la place par les habitants.

**Situation projetée :** les massifs qui entourent ponctuellement la place du 8 mai 1945 pourraient accueillir des plantes évocatrices du marais. Cela permettrait de renouer avec la situation et le lieu historique de la commune au cœur de la basse vallée de la Somme.



Exemple de gestion différenciée © BASE. Aménagement à l'Abbaye du Vallasse (76).



Cet Atlas et l'ensemble de la collection déjà parus sont disponibles gratuitement sur : [WWW.BAIEDESOMME3VALLEES.FR](http://WWW.BAIEDESOMME3VALLEES.FR)

#### Mentions légales :

Éditeur : Baie de Somme 3 Vallées (Syndicat Mixte) - Immeuble GAROPÔLE, place de la gare 80100 Abbeville  
Imprimeur : Imprimerie Carré  
Directeur de la Publication : Nicolas Dumont |  
Responsable de la rédaction : Marc-Adrien Weyl |  
Responsable graphique : Marc-Adrien Weyl |  
Textes : Clotilde de Zélicourt, Marion Bonvarlet -  
Réalisation : Clotilde de Zélicourt, Marion Bonvarlet, Marc-Adrien Weyl  
Ne peut être vendu | Parution : janvier 2019 |  
Tirer à : 200 exp | Tirage sur papier Cyclus  
Reproduction soumise à autorisation du Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

**Bibliographie :** Atlas des paysages de la Somme, Diren Picardie, 2007 ; Le canal de la Somme, H. Izembart et B. Le Boudec, 2006 ; conde-folie.com

**Crédits :** Couverture : nord-image.com, Crédits photos BS3V, BM Abbeville, AD 80, IGN, BOCAGE Agence de paysage

#### Remerciements :

Monsieur le Maire Jean-Paul Polosse, Mme Gislaïne Lallot, et aux membres du groupe de travail

#### Financeurs



**P**rojet  
Parc  
naturel  
régional  
Baie de Somme  
Picardie Maritime  
Une autre vie s'invente ici

Baie de Somme 3 Vallées est le syndicat mixte qui porte le projet de Parc naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime regroupant 137 communes. L'ambition majeure est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, on crée, on entend. Le label Parc Naturel Régional pourra favoriser l'attractivité touristique de l'ensemble de la Picardie Maritime.